

Comité de rédaction :

Association Culture et Loisirs
Place de la Mairie
29430 PLOUNEVEZ-LOCHRIST

Contact :

06.18.43.73.82

Des éléments indépendants de notre volonté ne nous ont pas permis de diffuser ce bulletin en janvier.

Sommaire :

- Evolution des lieux d'inhumation à Plounévez-Lochrist. (1^{ère} partie)
- Faits divers, faits d'hier
- La plus ancienne appellation connue de Kerisinen
- Toponymie

Patrimoine de Plounévez-Lochrist Glad Gwinevez

Evolution des lieux d'inhumation à Plounévez-Lochrist. (1^{ère} partie)

Au début du christianisme seuls les martyrs étaient inhumés dans les églises. Puis, peu à peu, les évêques, les abbés, les nobles, certains notables, moyennant finance, y ont été inhumés. Puis, petit à petit, dans les deux derniers siècles du Moyen Age, l'habitude fut prise d'enterrer dans les églises et au XVII^e siècle ce lieu était devenu le lieu habituel d'inhumation.

Les emplacements d'inhumation dans les églises répondaient à une hiérarchie sociale, les emplacements de choix étaient réservés aux « enfeux » dont profitaient les seigneurs des familles ayant souvent fait bâtir ou embellir les églises ou qui pourvoyaient à leur entretien. Ces tombes de fondation, comme celle de l'évêque Jean de Kermavan, étaient généralement placées dans les chapelles latérales de l'église, elles existaient également dans les chapelles rurales, comme à Lochrist.

Les tombes dans le chœur étaient, quasi exclusivement réservées aux aristocrates et aux prêtres. Les « Fabriques », qui étaient les administrateurs des biens paroissiaux, étaient quant à eux souvent enterrés dans la nef ou dans les bas-côtés.

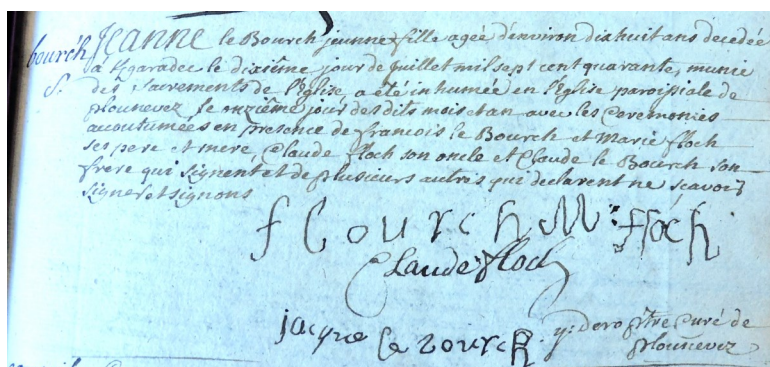
On a cependant toujours enterré dans les cimetières, notamment les étrangers, les mendiants, les enfants décédés sans baptême, les corps rejetés sur la grève par la mer. Ces cimetières étaient au plus près de l'église, et les tombes les plus convoitées se situaient près des murs de l'édifice. Ainsi en était-il à Plounévez-Lochrist comme ailleurs. Au Moyen Age les cimetières étaient aussi des lieux de vie, on y faisait du commerce, on s'y rencontrait.

L'inconvénient des inhumations dans l'église a rapidement été la saturation du sol des édifices qui n'ont pas toujours été dallés avant le XIX^e siècle. La solution était donc de faire de la place en procédant régulièrement à des exhumations pour placer les ossements des défunts dans un ossuaire qui se trouvait dans chaque cimetière, et qui parfois, a été conservé jusqu'à nos jours, comme celui de Lanhouarneau. (à suivre...)

Roger Bossard

Acte de Sépulture de Jeanne LE BOURC'H inhumée en l'église paroissiale de Plounévez-Lochrist le 11 juillet 1740.

Extrait des archives communales d'état-civil.



Faits divers, faits d'hier

Accidents de circulation

Nous lisons régulièrement dans les journaux le compte-rendu d'accidents dit de circulation. Une vitesse excessive en est souvent la cause.

En d'autre temps, les accidents de circulation étaient également récurrents, sans que l'on puisse mettre en cause les pointes de vitesse des conducteurs qui menaient alors des voitures... à cheval.

Ainsi, en septembre 1909, Paul Roguez, garçon boulanger à Plouescat, revenait en voiture à Plounévez-Lochrist. Avant d'arriver au bourg, il voulut descendre pour arranger la bride du cheval. Il tomba alors entre les jambes de la bête. Dans sa chute, Paul Roguez s'est fait une profonde blessure à la tête. Soigné rapidement par un médecin, il dut garder le lit plusieurs jours.

Quatre ans plus tôt, en juillet 1905, sa sœur, mademoiselle Roguez, boulangère au bourg de Plouescat fut victime d'un accident au niveau de Kerhirin en conduisant une charrette remplie de pain. Son cheval s'était emballé en croisant une voiture automobile qui roulait à vive allure !

Roger Bossard

Sources : Archives de presse. Ouest Eclair.



Modèle de char à banc également appelée « voiture », il servait à transporter les fermiers au bourg pour la messe du dimanche. Occasionnellement, un veau ou des porcelets, destinés à être vendus au marché, y prenaient place. (<http://fr.topic-topos.com/char-a-bancs-guignen>)

La plus ancienne appellation connue de Kerisinen

Le terroir de Kerisinen a été relevé, comme beaucoup d'autres, pour former au XIII^e siècle le nom patronymique d'un individu qui y habitait. L'usage antique des formes qui désignent un homme par son prénom suivi de celui de son père ne se réduit plus à la fin du XIII^e siècle qu'à une forme simplifiée dans laquelle l'affiliation disparaît au profit d'un nom complet. La mutation finale pour le nom d'un terroir reste ainsi une option classique de ce siècle.

Pour Kerisinen, ce fait est prouvé par un entrefilet tiré d'un manuscrit déposé à la Bibliothèque Nationale mais ayant appartenu au Marquis de Molac, Sébastien II de Rosmadec. C'est à la Bibliothèque de ce collectionneur et héraldiste renommé, décédé en 1653, que fut tiré par le sieur d'Hozier, la première Histoire de Bretagne, rédigée vers 1480 par Pierre Le baud, mais qui ne fut imprimée qu'en 1638.

A la rubrique des seigneurs de Kgonadech on lit sur le manuscrit :

*Acte latin du mois de mars 1275 par lequel Yvon de Leflein chevalier seneschal en Léon de Mr Hervé de Léon chv de Chateauneuff dict que **Ivon de Keryzinen** avoit transporté à Mr Salomon fils Nuz de Kergournadech chevalier tous ses droitz aux paroisses de Plounevez et Plouyder.*

A cette date, la Bretagne vit sous le règne du duc Jean 1^{er} Le Roux, aux côtés d'un état voisin, la France, dirigé par Philippe III, le père de Philippe Le Bel. Hervé de Léon, 4^e du nom, est cité seigneur de Châteauneuf en Thymerais dans le Perche, baronnie qui lui vient de son aïeule. Salomon de Kergournadech était encore vivant en 1294, quand il paraît en homme d'armes à l'ost de Ploërmel, convoqué par le duc Jean II. Yvon de Leslein est issu d'une famille de Saint-Servais en Plouneventer. On ne sait rien d'autre sur cet Ivon de Keryzinen.

Guy Ducellier

Toponymie

Le Venec

Vient de *Maeneg* « endroit pierreux », issu du moyen breton *menec*, se présente parfois sous la forme *véneec*.

Mean

Adaptation léonarde de *Maen* « pierre », issu du vieux breton *main*. *Maen*, au pluriel *mein*, se retrouve dans les lieux-dits plounévésiens :

Mean

Ode Mean, la brèche, le passage du côté pierreux

Pont Mean, le pont en pierre

Kervean al Liorzou le lieu pierreux des jardins

Kervean an Arvor le lieu pierreux du côté de la mer

Roger Bossard

Références : Albert Deshayes. Dictionnaire des noms de lieux bretons. Editions Le Chasse-Marée/Ar Men. 1999.